

# BUDGET 2020



## Discours du maire Budget 2020



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,  
Collègues du Conseil,

**L**a Municipalité est fière de vous présenter le budget 2020 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI). D'entrée de jeu, nous sommes fiers de vous annoncer que **le taux de taxation sera maintenu à 0,85 \$ du 100 \$ d'évaluation pour une troisième année consécutive**. Un budget, c'est d'abord et avant tout faire des choix. C'est un acte politique majeur qui traduit non seulement nos engagements pour l'année à venir, mais aussi notre vision de notre municipalité et de son devenir. Pour notre municipalité, un budget représente des opportunités et des choix et pour les contribuables, il représente des services et une facturation. Nous avons donc une obligation de résultat dans la recherche de l'équilibre. Je suis très fier de vous présenter le résultat de nos discussions : un budget équilibré qui respecte notre mission budgétaire fondamentale, soit celle de vous offrir des services de qualité tout en respectant votre capacité de payer.

D'abord, un bref retour sur l'année 2019 qui fut productive en matière d'investissements : **c'est près de 2 millions en investissements avec 22 projets structurants, incluant 21 qui ont été payés comptant**. Voici les principaux :

- 1) *Pavage du rang du Village-Champlain*
- 2) *Réfection des panneaux de signalisation des rues municipales et des bâtiments*
- 3) *Aménagement du nouveau bureau municipal \ Édifice Jacques-Caron*
- 4) *Restauration des statues au calvaire Lacoursière*
- 5) *Remplacement du tracteur à pelouse*
- 6) *Construction d'un entrepôt*
- 7) *Mosaïques du conseil municipal*
- 8) *Acquisition de vire-vent pour le projet Festi-volant*
- 9) *Modules d'exercices pour les aînés*
- 10) *Remplacement de la conduite d'aqueduc et d'égout pluvial des rues de la Salle, du Couvent et Principale*
- 11) *Prolongement d'aqueduc pour le projet de la rue Lafontaine*
- 12) *Plan municipal de sécurité civile (PMSC)*
- 13) *Émondages des arbres*
- 14) *Construction d'une estrade pour les événements*
- 15) *Remplacement et réfection de ponceaux (rues des Jésuites et Lafontaine et rang Picardie)*
- 16) *L'achat d'équipements pour le déneigement : gratte réversible et épandeur à sel*
- 17) *Remplacement de vannes de contrôle et débitmètres (usine de traitement de l'eau potable)*
- 18) *Remplacement des équipements de connexion de la fibre optique (internet des bâtiments municipaux)*
- 19) *Démolition de l'ancienne écurie (église)*
- 20) *Réfection de l'asphalte d'une partie du stationnement de l'église*
- 21) *Acquisition d'un radar pédagogique et deux (2) silhouettes pour ralentir la vitesse*
- 22) *Installation de buvettes au centre communautaire*



Notre politique est de financer, le plus possible, les travaux d'immobilisations comptant pour recourir le moins possible à des emprunts. Le budget des travaux d'immobilisations a été financé cette année comme suit : 55 791,82\$ du budget courant, 265 250,87\$ du surplus accumulé, 401 995,93\$ en règlement d'emprunt, 998 988,00\$ du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) qui fut utilisé pour financer les travaux d'aqueduc et de réfection des égouts pluviaux et 141 603,80\$ de subventions publiques. De plus, nous avons procédé à la vente d'un terrain nous procurant ainsi un revenu de 50 000\$ qui a été utilisé pour financer la construction d'un entrepôt à l'usage des travaux publics.

Depuis le 9 novembre dernier, le « *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* » est entré en vigueur. Notre plan municipal de sécurité civile (PMSC) fut adopté. Au printemps, nous avons fait l'acquisition d'une génératrice et nous avons lancé un système d'alertes municipales. Si vous n'y êtes pas inscrit, je vous invite à le faire à partir de notre site internet. Nous avons mis en place un plan d'intervention à la suite des inondations. Nous avons balisé les chemins privés en zones inondables pour faciliter la circulation lors des inondations.

### **Les faits saillants du budget municipal :**

- Le budget 2020 se chiffre à 1 674 290,00 \$. Il a connu une hausse de 62 373,00\$ (3,87%) en comparaison avec l'année dernière.
- Le total des quotes-parts de notre MRC augmente de 13 743,00\$ (6,27%) passant de 219 028,00\$ à 232 771,00\$. Cette augmentation est due à la quote-part Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM). En effet, au niveau de la Régie, le tarif par habitant sera de 42,05\$ comparativement à 32,05\$ et le coût de l'enfouissement des ordures va passer de 86,50\$ à 91,50\$ la tonne. Pour tenir compte de l'augmentation de la quote-part de la Régie, la tarification passera de 176,25\$ à 210,39\$ par unité.
- Le service d'alimentation en eau potable **reste au même taux** soit à 180,00\$ par unité.
- La facture de la Sûreté du Québec passe de 96 796\$ à 103 571,00 \$, soit une hausse de 6 775,00\$ (7%).
- Le nouveau pacte fiscal nous permet de recevoir une somme de 8 076,00\$.
- Nous avons signé des contrats de déneigement pour la Municipalité de Champlain et la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) qui nous apporte des revenus de 36 772,00\$.
- Le budget 2020 s'appuie sur un rôle d'évaluation qui est passé de 117 478 500\$ à 118 633 100\$, soit une augmentation de 1 154 600\$ (0,98%) de valeur foncière. Cette augmentation s'explique principalement par de nouvelles constructions d'unités résidentielles et des différents travaux de rénovation effectués sur des immeubles de notre territoire au cours de l'année financière 2019.

- La Municipalité étant propriétaire du presbytère et de l'église assume les primes des couvertures d'assurances et nous contribuons dans une proportion de 50% aux dépenses totalisant 22 000,00\$ prévues au budget pour assumer les frais de chauffage, d'électricité, des réparations mineures des bâtiments, de l'entretien paysager et du système de surveillance.
- Concernant l'entente intermunicipale Sécurité publique Batiscan/Champlain, la quote-part a connu une légère hausse en passant de 17 058,00\$ à 17 616,00\$, soit une augmentation de 558,00\$ (3,27%).
- En 2017, le conseil a établi une politique administrative pour l'entretien et l'amélioration des chemins privés sur notre territoire. Les opérations de déneigement et d'entretien sont de notre responsabilité par souci d'équité envers ces contribuables. Un montant de 28 420,00\$ est prévu au budget.
- Un montant de 3 500,00\$ sera octroyé au tournoi de pêche « Super Challenge Écotone ».
- Le programme de revitalisation résidentiel est maintenu. Ce programme prévoit l'octroi d'une subvention de 1 500,00\$ pour chaque nouvelle construction et 1 000\$ par unité de logement.
- Un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sera mis en place. Le comité consultatif d'urbanisme sera mis à contribution pour nous faire des recommandations. Complémentaire à notre réglementation d'urbanisme, le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) vise à harmoniser l'apparence et les implantations des bâtiments situés à l'intérieur de certains secteurs de notre municipalité. Il encadre la construction de nouveaux bâtiments et les travaux de rénovation extérieurs des bâtiments existants en tenant compte des particularités propres au bâtiment et au secteur résidentiel dans lequel il s'insère.
- Il sera possible d'acquitter son compte de taxes en quatre versements, soit le trentième jour qui suit l'expédition du compte (approximativement le ou vers le 28 février), le 15 mai, le 15 juillet et le 15 novembre lorsque le total des taxes foncières est égal ou supérieur à trois cents dollars (300,00\$).

## Le sommaire des prévisions budgétaires 2020

Le sommaire des prévisions budgétaires présenté ci-dessous décrit le budget de fonctionnement de la Municipalité de façon globale. Comme prévu par la loi, la Municipalité présente un budget équilibré. Le budget 2020 s'élève à 1 674 290,00\$. Ce qui représente une augmentation de 62 373,00\$, soit de 3,87% en regard du budget 2019.

	2019	2020	Écart -%	Écart -\$
	Budget (\$)	Budget (\$)	2019-2020	2019-2020
<b>REVENUS</b>				
<i>Taxes</i>	(1 222 972)	(1 252 640)	2,42%	29 668\$
<i>Paiements tenant lieu de taxes</i>	(3 900)	(4 700)	20,51%	800\$
<i>Autres revenus de sources locales</i>	(233 690)	(270 965)	15,95%	37 275\$
<i>Transferts</i>	(151 355)	(145 985)	-3,68%	(5 370\$)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	(1 611 917)	(1 674 290)	3,87%	62 373\$
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>				
<i>Administration générale</i>	402 112	428 838	6,65%	26 726\$
<i>Sécurité publique</i>	170 173	167 183	-1,79%	(2 990)
<i>Transport</i>	232 056	248 060	6,89%	16 004\$
<i>Hygiène du milieu</i>	285 208	306 551	7,48%	21 343\$
<i>Santé et bien-être</i>	14 701	13 323	-10,34%	(1 378\$)
<i>Aménagement, urbanisme et développement</i>	35 328	36 733	3,98%	1 405\$
<i>Loisirs et culture</i>	177 343	172 139	-3,02%	(5 204\$)
<i>Frais de financement</i>	46 199	87 564	89,54%	41 365\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	1 363 120	1 460 391	7,14%	97 271\$
<i>Remboursement de la dette à long terme</i>	248 797	213 899	-16,32%	(34 898\$)
<b>TOTAL GLOBAL DES DÉPENSES</b>	1 611 917	1 674 290	3,87%	62 373\$

## Répartition des dépenses par secteur

### ADMINISTRATION : 428 838,00\$

C'est :

- La rémunération des membres du conseil municipal
- Le salaire des employés administratifs
- La gestion financière et administrative
- La quote-part pour l'évaluation foncière
- L'aide financière aux organismes

### SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE ET SERVICE INCENDIE) : 167 183,00\$

C'est :

- Le coût de la Sûreté du Québec
- Le service incendie
- La sécurité civile en cas de sinistre majeurs

## **TRANSPORT (TRAVAUX PUBLICS) : 248 060,00\$**

C'est :

- La voirie municipale
- Le déneigement
- L'entretien des bâtiments, machinerie et des véhicules
- L'éclairage des rues
- Le salaire des employés des travaux publics
- La quote-part pour le transport adapté



## **HYGIÈNE DU MILIEU : 306 551,00\$**

C'est :

- L'eau potable (usine de traitement de l'eau potable)
- La cueillette et le transport des matières résiduelles (ordures)
- L'enfouissement des matières résiduelles et le recyclage



## **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE : 13 323,00\$**

C'est :

- L'aide aux logements sociaux (Office régional d'habitation des Chenaux)
- La politique familiale et des aînés

## **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE : 36 733,00\$**

C'est :

- La quote-part pour le service d'inspecteurs en bâtiments
- Le programme de revitalisation résidentielle
- Le tourisme
- Le développement économique
- La gestion de notre territoire



## **LOISIRS ET CULTURE : 172 139,00\$**

C'est :

- L'entretien du centre communautaire
- L'entretien du quai municipal
- Les aménagements floraux
- Le service de la bibliothèque municipale
- Le salaire du directeur des loisirs et de la culture
- La subvention de fonctionnement aux Loisirs de Batiscan et au Vieux-presbytère
- La quote-part pour l'aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade
- La quote-part de la MRC pour la politique culturelle
- La mise à jour de la politique familiale et des aînés

## **FINANCEMENT : 301 463,00\$**

C'est :

- Tout ce qui englobe nos remboursements d'emprunt pour réduire notre dette collective, ainsi que les éléments de conciliation à des fins fiscales.

## TAXES ET TARIFICATION POUR LES SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, DE CUEILLETTE, DE TRANSPORT ET D'ENFOUISSEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Taxes (du 100\$ d'évaluation)	2019	2020	Écart
Foncière générale	0,6006	0,5862	(0,0144)
Taxes foncières sur la dette	0,0106	0,0146	0,0004
Taxes foncières sur la dette (utilisateurs)	0,0330	0,0450	0,0120
Taxes sur la police	0,0824	0,0873	0,0049
Quotes-parts de la MRC des Chenaux	0,0922	0,0908	(0,0014)
Fonds réservés \ équipements	0,0158	0,0107	(0,0051)
Bâtiments patrimoniaux \ église et presbytère	0,0154	0,0154	0,0000
<b>Total des taxes foncières</b>	<b>0,8500</b>	<b>0,8500</b>	<b>0,0000</b>
<b>Le service d'alimentation en eau potable :</b>			
Résidentiel	180,00	180,00	0,0000
Résidentiel saisonnier	126,00	126,00	0,0000
<b>Service de cueillette, de transport et d'enfouissement des matières résiduelles :</b>			
Résidentiel	176,25	210,39	34,14
Résidentiel saisonnier	123,38	147,28	23,90

### PTI \ Le programme triennal d'immobilisations

Le plan triennal en immobilisations est un outil de planification. Adopté chaque année, le PTI permet d'avoir une vision globale des projets afin de mieux anticiper les besoins financiers. Les sommes inscrites peuvent être modifiées en cours de route, puisque le PTI est un tableau de bord qui s'ajuste en fonction des défis, des besoins et des imprévus. Pour 2020, les investissements totaux en immobilisations s'élèvent à 966 097,79\$. L'essentiel du PTI se situe au niveau des projets suivants :

TITRE DU PROJET	2020	2021	2022	Mode de financement prévu
Mise à niveau de l'usine de traitement de l'eau potable	365 856,21\$			Programme TECQ Règlement d'emprunt.
Aménagement de la Place Jacques St-Cyr (quai municipal)	436 073,00\$			Règlement d'emprunt, Fonds Chantiers Canada-Québec - petites collectivités, Fonds du développement du territoire.
Remise en état de la cuisine du centre communautaire		38 831,36\$		Programme d'aide financière Amie des Aînés, enveloppe dédiée du fonds de développement du territoire et comptant
Réparation de la chaussée et resurfacement de l'asphalte dans le rang Cinq-Mars		100 000,00\$		Programme TECQ, programme d'aide à la voirie locale, Fonds d'administration.
Éclairage \ rues municipales	2 300,00\$	2300,00\$	2300,00\$	Fonds d'administration.
Acquisition de génératrices	15 000,00\$	15 000,00\$		Comptant
Installation d'une enseigne numérique	35 537,22\$			Enveloppe dédiée du fonds de développement du territoire et comptant
Clôture \ terrain du garage municipal	15000,00\$			Comptant
Asphaltage \ rue Lafontaine			50 000,00\$	Programme TECQ, programme d'aide à la voirie locale, Fonds d'administration.
Remplacement de l'unité d'urgence	50 000,00\$			Règlement d'emprunt.
Rapport d'inspection des bâtiments municipaux	38 831,36\$	35 000,00\$	35 000,00\$	Subvention et comptant
Réfection salles de bain \ local des loisirs	5 000,00\$			Fonds d'administration.
Installation de sèche-mains	2 500,00\$	2 500,00\$	2 500,00\$	Fonds d'administration.
<b>TOTAL</b>	<b>\$966 097,79</b>	<b>\$193 631,36</b>	<b>\$89 800,00</b>	

## Le relais pour la vie de la MRC des Chenaux : collaborer et appuyer nos organismes et nos bénévoles



Les 6 et 7 juin 2020 aura lieu la 9e édition du Relais pour la vie de la MRC des Chenaux chez nous. Le Relais pour la vie constitue la plus importante campagne de financement de cet organisme. Les fonds sont destinés à la recherche sur le cancer. Un montant de 5 000\$ est prévu au budget dont 2 500\$ parviendra de notre MRC. La présidente d'honneur sera la comédienne Rose-Anne Déry native de notre communauté.

Une activité de reconnaissance pour remercier l'implication de nos bénévoles sera organisée. Pour donner suite à une consultation auprès des organismes, celle-ci aura lieu en juin prochain au pavillon situé sur le site du Vieux presbytère. L'engagement de plusieurs bénévoles représente une richesse pour notre communauté et contribue largement à son développement. Grâce à eux, nous avons une population active et pour appuyer ces organismes, j'annonce les subventions de fonctionnement suivantes :

- 17 000\$ Direction des loisirs et de la culture de Batiscan incluant le Noël des enfants
- 16 500\$ Vieux presbytère
- 10 500\$ Corporation touristique de Batiscan
- 3 900\$ Bibliothèque municipale
- 1 000\$ Société historique « Batiscan et son histoire »
- 1 000\$ Association sportive et écologique de la Batiscan
- 1 000\$ FADOQ dans le cadre de la poursuite de leurs activités
- 100\$ Les Ateliers du mardi
- 400\$ Popote roulante
- 200\$ Viactive dans le cadre du Programme MADA
- 75\$ Société d'horticulture des Chenaux
- 50\$ Fonds communautaire des Chenaux
- 50\$ Proches aidants des Chenaux
- 50\$ Journal Batiscan et ses gens

En conclusion, les membres du conseil ont deux objectifs majeurs qui guident leur prise de décision, soit de maintenir les services municipaux de qualité à l'intérieur d'un taux de taxation compétitif et maintenir l'investissement en regard de nos infrastructures.

J'aimerais remercier mes collègues du conseil municipal et le directeur général, monsieur Pierre Massicotte, pour sa collaboration à l'élaboration du budget et à la réalisation de projets stimulants et structurants pour Batiscan. Merci également à l'ensemble des employés municipaux et les pompiers qui, par leur professionnalisme et leur dévouement, assurent des services de qualité aux citoyens.

À toutes et à tous, j'offre mes vœux les plus sincères pour un heureux temps des Fêtes et une excellente année 2020 !

Christian Fortin